

L'association qui donne les clés aux jeunes pour avoir un toit

Avec un parc de 270 logements temporaires, Ailoj, l'Association d'aide au logement des jeunes permet à plus d'un millier de personnes de 18 à 30 ans d'accéder à un toit, souvent le premier. Un lieu qui leur donne la possibilité de s'insérer plus facilement dans la vie.

« Nous sommes une association atypique ». Claire Debard, la directrice d'Ailoj ne croit pas si bien dire. Avec ses trois pôles, social, habitat et insertion, l'Association d'aide au logement des jeunes, installée dans le quartier des Charpennes, mène de nombreuses missions destinées à un public de 18 à 30 ans. Mais l'accompagnement vers le logement reste la pierre angulaire de cette structure, née en 1994. « Nous ne sommes pas dans l'hébergement d'urgence, souligne cette responsable, à la tête de l'association depuis sept ans, après une

riche expérience dans l'humanitaire. La Maison de la veille sociale nous envoie ces jeunes auxquels nous proposons un logement temporaire où ils restent en moyenne entre 18 mois et 3 ans ».

Un pas vers l'autonomie

Personnes isolées ou en famille, étudiants en situation précaire, personnes issues d'un parcours migratoire qui n'arrivent pas à accéder elles-mêmes à un logement trouvent chez Ailoj la possibilité d'avoir un toit qui les aide à s'engager sur la voie de l'autonomie.

« Pour certains jeunes, il s'agit d'un premier logement, ils n'ont pas toujours un environnement familial pour les accompagner dans la vie. Nos 25 salariés permanents sont là aussi pour leur donner les bonnes pratiques, faire les tâches ménagères, veiller au savoir-vivre avec le voisinage, effectuer des démarches administratives... On les aide par la suite à trouver un logement qui ne soit plus temporaire,



Claire Debard, la directrice : « Il faut veiller à ce que les jeunes connaissent leurs droits ». Photo Progrès/Régis BARNES

souvent dans des HLM de la ville ».

Cherche T1 et T2

Ailoj possède un parc de 270 logements, en grande partie à Villeurbanne et Lyon, qui accueillent plus d'un millier de jeunes. Et là encore, le fonctionnement est singulier avec des propriétaires privés qui louent leurs biens pour une durée déterminée et confient la gestion à Ailoj (lire par ailleurs). « 60 % de

nos sous-locataires travaillent, rappelle la responsable. Ils occupent souvent des petits métiers dont on a eu tant besoin pendant le confinement. Mais ils sont durement touchés par la crise sanitaire. Les contrats de travail ne sont pas renouvelés, ils se sentent vulnérables et se mettent en retrait. Nos équipes sont aussi là pour maintenir le contact avec eux ».

Financée en grande partie par de l'argent public (État, Métropole, Région, Département etc.), l'association villeurbannaise se tourne depuis plusieurs années vers des fonds privés « pour mener des expérimentations ». « Cela nous donne un souffle supplémentaire avec pour objectif que les politiques publiques s'en saisissent. On n'a pas la volonté d'élargir trop notre parc, on est plutôt à la recherche de petites surfaces types T1 et T2, souligne la directrice. Et surtout, en centre-ville. Vivre dans des quartiers prioritaires stigmatise encore plus ».

Régis BARNES

Et des avantages aux propriétaires

Pour inciter les propriétaires privés à louer, Ailoj met en avant les avantages de cette démarche solidaire : le bien est loué pendant une durée déterminée qui peut aller jusqu'à 9 ans, à l'issue de laquelle le propriétaire le récupère. L'appartement est également

maintenu en état par l'association qui peut effectuer des travaux ou le rénover par le biais d'aides financières. Le paiement des loyers est également sécurisé et des déductions fiscales sur les revenus locatifs peuvent s'élever jusqu'à 85 %. Ailoj fait partie de la plateforme Louer Solidaire 69, fondée par des associations avec le soutien de l'État et de la Métropole. « Cela nous permet de capter

des logements auprès des propriétaires privés, constate Claire Debard. La gestion locative constitue une partie importante de notre travail, on a aussi de gros enjeux avec les propriétaires, les locataires et les voisins sur le "vivre ensemble". Mais pour les propriétaires, ce mode de location est très sécurisant, ils ne s'occupent de rien et retrouvent leur bien en état d'usage après les 9 ans ».